

Rue Milton, entre les rues Shuter et Durocher;
Rue Hogan, entre les rues Ontario et Forsythe;
Rue Gain, entre les rues Ste-Catherine et Ste-Rose;
Avenue Laurier, entre les rues Marquette et Papineau.

22.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$2,020, affecté à la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Chatham (à partir de la rue Notre-Dame, jusqu'à la voie du G. T. R., laissant seulement le côté Est de la rue Chatham, entre la rue Notre-Dame et la voie du G. T. R., à être construit) et d'appliquer ledit montant à la construction d'un trottoir permanent sur le côté Est de la rue St-Martin, à partir de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St-Jacques, conformément aux articles 453 et 456 de la charte, telle qu'amendée—moitié payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

23.—A la demande de MM. les échevins Guay et David, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$11,177.50, affecté au pavage, d'une manière permanente, de la rue St-Jacques, à partir de la rue Metcalfe jusqu'à la rue St-Ferdinand, quartier St-Henri, et d'appliquer ledit montant à défrayer la quote-part de la Ville, dans la construction des trottoirs permanents, suivant les articles 453 et 456, telle qu'amendée, dans les rues suivantes, savoir:

Localité.	Coût.
Notre-Dame, côté Nord, de la voie du Grand Tronc à la rue Beaudoin.	\$ 2,524
St-Jacques, côté Nord, de l'ave. du Parc, à l'église St-Henri.	3,554
St-Ambroise, côté Nord, entre les rues Ste-Zoé et St-Philippe.	700
St-Ambroise, côté Sud, de la voie du Grand-Tronc à la rue Ste-Zoé.	1,640
Ave. Atwater et Delisle, en face de l'église St-Irénée.	580
St-Pierre, côté Est, entre St-Jacques et St-Antoine.	2,083
Ave. Rose de Lima, No 98.	110
Notre-Dame, côté Sud, à partir de l'avenue Atwater jusqu'à la voie du Grand-Tronc.	3,940
Palm et Ste-Elisabeth, No 148 Ste-Elisabeth.	330
St-Jacques, deux côtés, de la rue Ste-Marguerite à la rue Ste-Elisabeth, moins la partie devant être expropriée.	6,894
	\$22,355
Quote-part de la Ville.	\$11,177.50
Quote-part des propriétaires.	11,177.50
	\$22,355.00

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que des trottoirs permanents soient construits dans les rues ci-après mentionnées, suivant les articles 453 et 456 de la charte, telle qu'amendée—moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

Localité.	Coût.
Châteauguay, côté Sud, entre Island et Laprairie.	\$ 1,080
Charlevoix, Nos 535 à 541.	100
Charlevoix, Nos 320 à 328.	380
Châteauguay, No 199.	70
Grand-Tronc, No 501 à 517.	190
Centre, deux côtés, du No 334 à la rue Laprairie.	798
Ropery, deux côtés, de Châteauguay à Centre.	1,120
Ropery, No 220 et 222.	104
Ontario-Est, No 1964.	96
Ontario-Est, No 1877.	96
St-Germain, deux côtés, de Rouville à Stadacona.	2,170
Déséry et Ste-Catherine, angle Nord-ouest.	210
Rouville, N. de Ste-Catherine à la ruelle Est.	320
Notre-Dame-Est, No 1810 à 1820.	1,150
Déséry, Nos 50 à 54.	180
Rouville et St-Germain, angle Nord-est.	320
Gaudry, deux côtés, de St-Antoine à la voie du C. P. R.	918
Brandon, deux côtés, de St-Antoine à la voie du C. P. R.	1,055
Bayle, côté Nord, de St-Marc à Fort.	996

Hogan street, between Ontario and Forsythe streets;
Gain street, between Ste. Catherine and Ste. Rose streets;

Laurier Avenue, between Marquette street and Papineau avenue.

22.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That a report be made to Council asking authority to vary, the sum of \$2,020 voted for the constructing of a permanent sidewalk on both sides of Chatham street, from Notre-Dame street to the G. T. R. tracks, leaving only the east side of Chatham street, between Notre Dame street to the G. T. R. tracks to be constructed and that the same be applied to the building of a permanent sidewalk on the east side of St. Martin street, from Notre Dame street to St. James street, according to articles 453 and 456 of the City Charter as amended. Half of the cost to be paid by the interested proprietors and the other half by the City.

23.—At the request of Ald. Guay and David, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for authority to vary the sum of \$11,177.50 voted to pave permanently St. James street, from Metcalfe to St. Ferdinand streets, St. Henry ward, and that the same be applied to defray the cost of the City's share for the construction of permanent sidewalks according to articles 453 and 456 of the City charter, as amended, in the following streets, to wit:

Location.	Cost.
Notre Dame, N. side, from Grand Trunk Ry. to Beaudoin.	\$ 2,524
St. James, N. side, from Park Ave. to St. Henry Church.	2,554
St. Ambroise, N. side, from St. Zoé to St. Philippe.	700
St. Ambroise, S. side, from G. T. R. to St. Zoé.	1,640
Atwater Ave. and Delisle, opposite St. Irénée Church.	580
St. Pierre, E. side, from St. James to St. Antoine.	2,083
Rose de Lima Ave. No. 98.	110
Notre Dame, S. side, from Atwater to G. T. R. bridge.	3,940
Palm and Ste. Elisabeth, No. 148 Ste. Elisabeth.	330
St. James, both sides, from Ste. Marguerite to Ste. Elizabeth, less the portion to be expropriated.	6,894
	\$22,355
City's share.	\$11,177.50
Proprietors' share.	11,177.50
	\$22,355.00

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that permanent sidewalks be constructed in the streets below mentioned according to the articles 453 and 456 of the City Charter as amended. Half of the cost to be paid by the proprietors interested and the other half by the City.

Location.	Cost.
Châteauguay, S. side, from Island to Laprairie.	\$ 1,080
Charlevoix, Nos. 535 to 541.	100
Charlevoix, Nos. 820 to 828.	380
Châteauguay, No. 199.	70
Grand Trunk, Nos 501 to 517.	190
Centre, both sides, from No. 334 to Laprairie.	798
Ropery, both sides, from Châteauguay to Centre.	1,120
Ropery, No. 220 to 222.	104
Ontario East, No. 1964.	96
Ontario East, No. 1877.	96
St. Germain, both sides, from Rouville to Stadacona.	2,170
Déséry and St. Catherine, N.W. corner.	210
Rouville, North of St. Germain to the lane East.	320
Notre Dame East, Nos. 1810 to 1820.	1,150
Déséry, Nos. 50 to 54.	180
Rouville and St. Germain, North East corner.	320
Gaudry, both sides, from St. Antoine to C. P. R.	918
Brandon, both sides, from St. Antoine to C. P. R.	1,055
Bayle, N. side, from St. Mark to Fort.	996